

Comptabilité Niveau 2 « Maîtriser les clôtures comptables »

DUREE DE LA FORMATION

14 heures (2 jours)

PUBLICS CONCERNES

Tous salariés, collaborateurs, dirigeants ou créateurs d'entreprise ayant le besoin d'être initiés aux clôtures comptables ou de les prendre en charge et maîtrisant déjà la comptabilité des opérations courantes

PREREQUIS

Connaissance de la comptabilité des opérations courantes

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Projection du support pédagogique
- Documentation et support de cours imprimés et/ou numérisés

METHODES PEDAGOGIQUES

- Echange avec la formatrice
- Explication par l'exemple, quiz et exercices
- Cas pratiques
- Accès à des ressources pédagogiques

PARTICIPANTS

Session de 3 personnes max.

LIEU DE LA FORMATION

Formation inter ou intra entreprise, en présentiel ou à distance

INTERVENANTS

Christelle PIGEARD,
Expert-comptable de formation

EVALUATION & FIN DE FORMATION

- L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la session à travers des exercices/quiz/cas pratiques à réaliser

- A l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation à chaud puis à froid est réalisé

- Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session

TARIFS

Nous consulter



OBJECTIFS

- Maîtriser le processus comptable de clôture des comptes annuels
- Comptabiliser les opérations de clôture
- Réviser les comptes avant clôture
- Etablir les comptes annuels de l'entreprise (bilan, compte de résultat, annexe)



PROGRAMME

SEQUENCE 1 – Enregistrer les écritures d'inventaire (3 heures)

- 1- L'ajustement des stocks
- 2- L'amortissement des immobilisations
- 3- La dépréciation des actifs (immobilisations, stocks, créances clients)
- 4- Les provisions pour risques

Quiz/Exercice : séquence 1

SEQUENCE 2 – Ajuster les comptes de charges et de produits (4 heures)

- 1- Les charges constatées d'avance
- 2- Les produits constatés d'avance
- 3- Les charges à payer
- 4- Les produits à recevoir

Quiz/Exercice : séquence 2

SEQUENCE 3 – Réviser les comptes (4 heures)

- 1- Le contrôle des comptes du bilan
- 2- Le contrôle des comptes de charges et de produits

Quiz/Exercice : séquence 3

SEQUENCE 4 – Elaborer les comptes annuels (3 heures)

- 1- La construction du bilan
- 2- La construction du compte de résultat
- 3- La construction de l'annexe

Cas pratique : séquence 4



COPIFI

3 rue Lucie Aubrac

35890 LAILLE

07.68.00.24.04 – christelle.pigeard@copifi.fr – www.copifi.fr

SARL au capital de 3000 €

RCS RENNES – SIRET 878 515 303 00013

N° TVA intracommunautaire FR 49 878515303 APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 53351075635

auprès du préfet de la région de Bretagne.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.